

PRIÈRES.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Lacasse, appuyé par l'honorable sénateur Davis—

Que cette Chambre est d'avis que le gouvernement émette, le plus tôt possible, tous chèques de pension de vieillesse et d'allocations familiales, dans les deux langues officielles du pays, quelle que soit la province où demeurent les bénéficiaires, et que cette recommandation urgente soit transmise aux autorités intéressées, sans retard, par l'entremise du représentant du gouvernement en cette Chambre.

Il est ordonné: Que ledit Ordre du jour soit différé à demain.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général.

Cette communication est alors lue par l'honorable Président, comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

OTTAWA, le 4 juillet 1952.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, Juge de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat le vendredi 4 juillet, à 4h. 55 p.m., afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veuillez agréer,

Monsieur le Président,

l'assurance de ma haute considération.

J. F. DELAUTE

*Secrétaire du Gouverneur général
(à l'Administration).*

L'honorable Président du Sénat,
Ottawa.

• Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la Table.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un bill (394), intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1953," auquel elle désire le concours du Sénat.